

# Les emplois dans l'écosystème de la santé dans Rennes Métropole



# sommaire

## 04 Composition de l'écosystème santé

---

- 04 Activités dans l'écosystème de la santé
- 06 Secteurs privé et public

## 07 Localisation de l'emploi

---

- 07 Répartition géographique dans Rennes Métropole
- 09 Focus sur le cœur de métropole

## 10 Évolution de l'emploi entre 2015 et 2021

---

- 10 Créations d'emplois
- 11 Détails des évolutions par secteur de la santé
- 12 Comparaison avec les autres métropoles

## 13 Annexes

---

- 13 Codes d'activité en NAF732 des secteurs exclusivement de la santé
- 14 Périmètres de la zone d'emploi de Rennes et de Rennes Métropole
- 15 Méthodologie

# synthèse

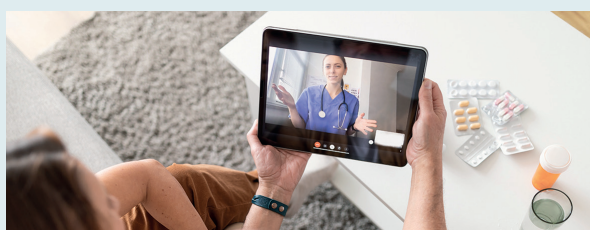
Cette note présente des données quantitatives concernant l'écosystème de la santé dans Rennes Métropole. Elle ne se focalise pas sur les services à la population et l'accès aux soins, mais adopte une perspective centrée sur l'emploi et l'activité des établissements publics et privés.

En 2021, Rennes Métropole comptabilise 30 000 salariés privés et publics dans le secteur de la santé — soit plus d'un emploi sur dix de la métropole — répartis de façon équilibrée entre les services publics et les entreprises privées. Les activités de soin regroupent plus de 60% des effectifs. Le CHU de Rennes, premier employeur de la métropole tous secteurs confondus, emploie à lui seul 8 500 personnes.

L'écosystème est également caractérisé par une forte présence de la recherche et de l'enseignement supérieur, représentant 2 600 emplois. Par ailleurs, la métropole abrite plus de 100 entreprises technologiques spécialisées en santé, employant près de 2 000 personnes dont la moitié travaillent dans la e-santé, à savoir les technologies du numérique au service de la santé.

Entre 2015 et 2021, Rennes Métropole a connu une croissance notable de l'emploi dans la santé, avec la création de 3 700 nouveaux postes, soit une augmentation de 14%. Cette croissance a été pour moitié portée par les activités de soin et pour le quart par les activités technologiques de la santé.

Une approche comparative basée sur une nomenclature de l'Insee, moins large et détaillée, place la zone d'emploi au 4<sup>e</sup> rang des métropoles françaises pour les créations d'emplois salariés privés dans la santé entre 2015 et 2021. La croissance soutenue de la population, le vieillissement démographique et le dynamisme de l'écosystème économique rennais sont quelques facteurs qui tirent la croissance locale à un niveau particulièrement élevé.



**30 000**  
emplois salariés publics  
dans l'écosystème de  
la santé au 31/12/2021 = **12%** de  
l'emploi métropolitain dont :

**18 500**  
dans les activités de soin

**2 600** dans des établissements  
de recherche et d'enseignement  
supérieur

**2 000** dans des activités  
technologiques de la santé

**53%** de  
l'emploi salarié  
relève du  
secteur privé

**3 700**  
emplois créés  
entre 2015  
et 2021

= taux de  
croissance de  
**+14%**



Rennes  
Métropole :  
**4<sup>e</sup> plus  
dynamique  
de France** en  
termes de créa-  
tion d'emplois  
dans la santé  
(2015 > 2021)



L'emploi  
a progressé  
de **125%**  
dans la  
e-santé



Sources : Insee, Urssaf, retraitements Audiar.

# Composition de l'écosystème santé

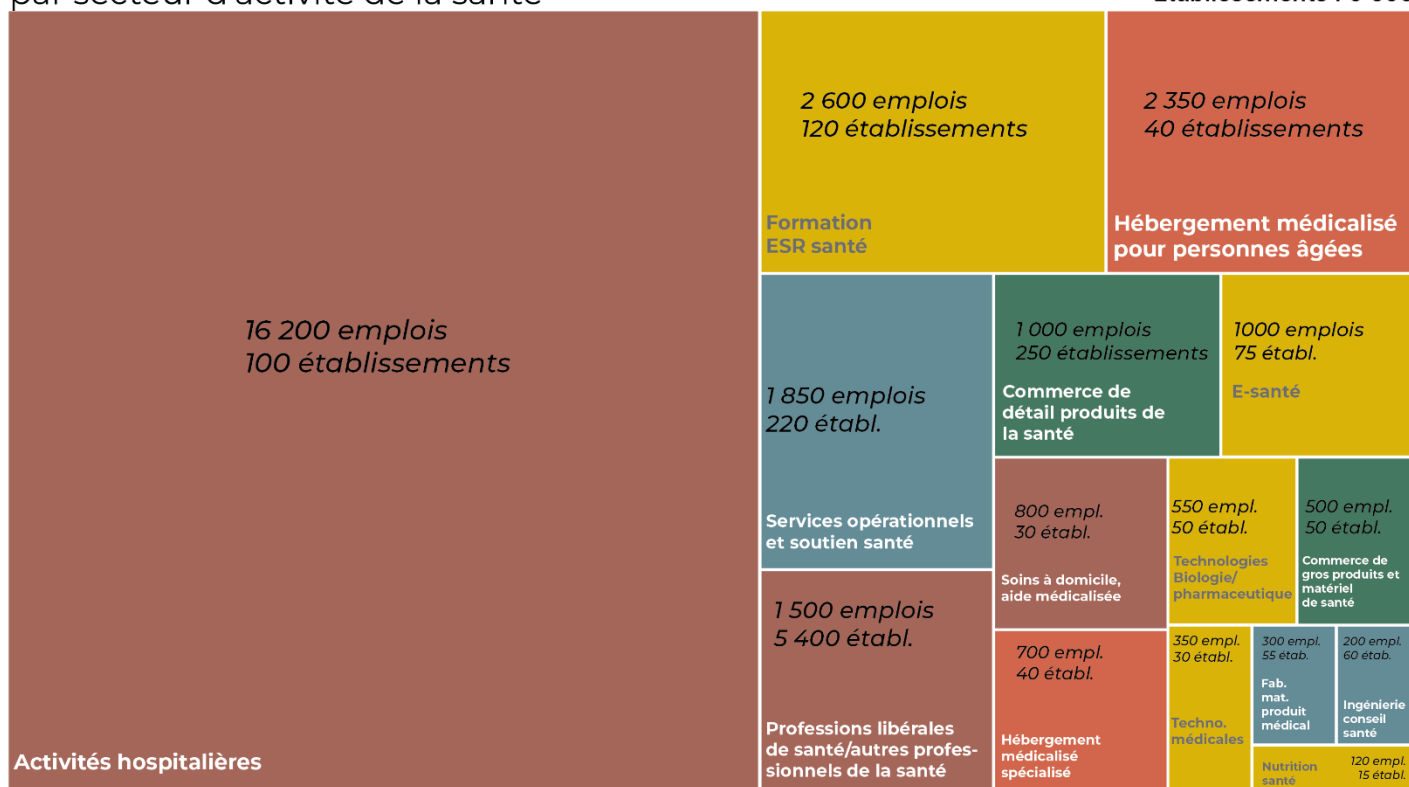
## L'écosystème de la santé dans Rennes Métropole en 2021

Effectifs salariés privé/public et établissements par secteur d'activité de la santé

Total santé au 31/12/2021

Emplois salariés : 30 000

Etablissements : 6 600



### Familles d'activités de la santé

■ Activités de soin

■ Hébergement de la santé

■ Commerce de détail/de gros santé

■ Services opérationnels, de soutien à la santé (ambulance, conseil, formation), fabrication de matériel

■ Activités technologiques de la santé, recherche

■ Aire du secteur proportionnelle au nombre d'emplois salariés



Source : Insee, Urssaf, MSA, RPPS, SAE-Ministère de la Santé. Enquêtes Audiar. Infographie Audiar.

## Les différentes activités dans l'écosystème de la santé

DANS RENNES MÉTROPOLE 30 000 SALARIÉS TRAVAILLENT DANS LA SANTÉ AU 31/12/2021

L'écosystème de la santé rassemble les activités suivantes :

- Les activités de soin comme les activités hospitalières, les soins à domicile, les salariés des cabinets médicaux (18 500 salariés).
- L'hébergement médicalisé personnes âgées ou autres hébergements médicalisés (3 000 salariés).
- Les activités technologiques privées (e-santé, technologies biologie-pharmaceutique, technologiques médicales, nutrition-santé) et les activités de recherche et d'enseignement (4 600 salariés).
- Les activités de soutien à la santé, de fabrication (2 500 salariés).
- Les activités commerciales et de distribution du matériel de santé (1 500 salariés).



Les **activités de soin** rassemblent plus de 18 500 salariés. Plus de 16 000 personnes sont employées dans les activités hospitalières soit 54% des emplois de l'écosystème de la santé. 8 500 salariés exercent leur activité au CHU de Rennes (Pontchaillou et Hôpital Sud) et 2 700 au CH Guillaume Régnier. Le centre hospitalier privé Saint-Grégoire, la polyclinique Saint-Laurent et la clinique mutualiste de la Sagesse emploient respectivement 900, 600 et un peu plus de 500 salariés.

Les **activités d'enseignement supérieur et de recherche** emploient 2 600 personnes (EHESP, une quinzaine de laboratoires dont LTSI, IGDR, NuMeCan, IRSET et le CIC<sup>1</sup>) tandis que les **entreprises technologiques de la santé** (e-santé, technologies biologie-pharmaceutiques, technologies médicales, nutrition-santé) regroupent près de 2 000 salariés. 120 entreprises sont actives dans les activités technologiques de la santé et contrôlent 160 établissements. La e-santé<sup>2</sup> (SIB, Kereval, Hoppen, Silbo, Biosency...) est fortement implantée à Rennes: une soixantaine d'entreprises emploient environ 1 000 salariés.

Les **hébergements médicalisés** concentrent 3 000 emplois dont 2 350 dans de l'hébergement médicalisé pour personnes âgées. Les **activités commerciales** représentent 1 500 emplois dont 1 000 dans le commerce de détail (pharmacies, services d'audition, opticiens). Enfin, les **activités de soutien à la santé** regroupent 2 000 emplois dans divers domaines, tels que les ambulances et laboratoires d'analyses médicales, les centres d'imagerie (800 emplois), la collecte de sang et les banques d'organes (230 salariés) et la restauration collective pour les établissements de santé (150 salariés).

Au total, les acteurs de **la santé rassemblent 12% des effectifs salariés de Rennes Métropole**.

## Les professions libérales de la santé

Aux 30 000 emplois salariés s'ajoutent environ 4 100 emplois non-salariés relevant des professionnels de la santé recensés dans le Répertoire Partagé des Professionnels intervenants dans le système de Santé (RPPS). Cinq professions forment 80% des effectifs des professions libérales de la santé dans Rennes Métropole : les médecins spécialistes (1 100), les masseurs-kinésithérapeutes (900), les médecins généralistes (550), les infirmiers (450) et les dentistes (320).

2 000 professionnels sont en activité à Rennes, 450 à Saint-Grégoire, 400 à Cesson-Sévigné, 170 à Bruz. Les autres communes se partagent les 1 200 professionnels restants.

## Écart entre le nombre d'établissements (Insee) et le nombre de professionnels libéraux (RPPS)

La différence entre le nombre d'établissements (5 400) et le nombre de professionnels libéraux en activité (4 100) peut s'expliquer par deux principaux facteurs :

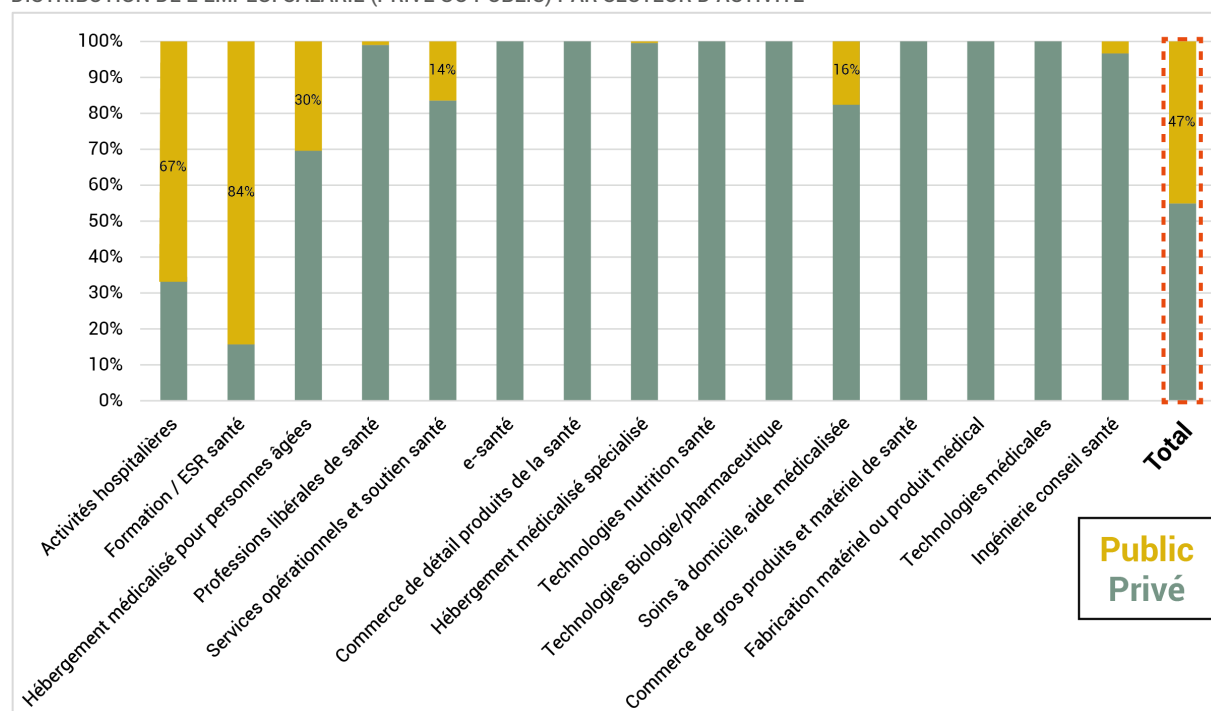
- Le RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé) ne couvre pas le même périmètre que les codes d'activités de la santé utilisés dans le fichier des établissements de l'Insee (Sirene). Près de 700 établissements appartiennent à des professionnels enregistrés dans le code d'activité « santé humaine non classée ailleurs », qui ne sont pas recensés dans le RPPS. Il s'agit notamment de sophrologues, diététiciens, homéopathes et praticiens de médecines alternatives. Les ostéopathes, inscrits dans un autre code d'activité, ne figurent pas non plus dans le RPPS.
- Certains professionnels de santé ont créé des établissements pour constituer des sociétés civiles de moyens. Ainsi, quelques praticiens libéraux de la santé peuvent être propriétaires de plusieurs établissements.

<sup>1</sup> École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), Laboratoire Traitement du Signal et de l'Image (LTSI), l'Institut Génétique & Développement de Rennes (IGDR), Nutrition Métabolismes et Cancer (NuMeCan), le Centre d'Investigation Clinique (CIC), Institut de Recherche en Santé, Environnement et Travail (IRSET).

<sup>2</sup> Selon l'OMS, la e-santé se définit comme « les services du numérique au service du bien-être de la personne ». Elle se définit également comme « l'utilisation des outils de production, de transmission, de gestion et de partage d'informations numérisées au bénéfice des pratiques tant médicales que médico-sociales ». Le secteur couvre la télémédecine, les dispositifs connectés, outils numériques du patient, la télésanté...

## Secteurs privé et public

DISTRIBUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ (PRIVÉ OU PUBLIC) PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Sources : Insee, Urssaf, MSA, SAE-Ministère de la Santé. Enquêtes Audiar. Infographie Audiar.

### 47 % DE L'EMPLOI SALARIÉ DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA SANTÉ DÉPEND DU SECTEUR PUBLIC

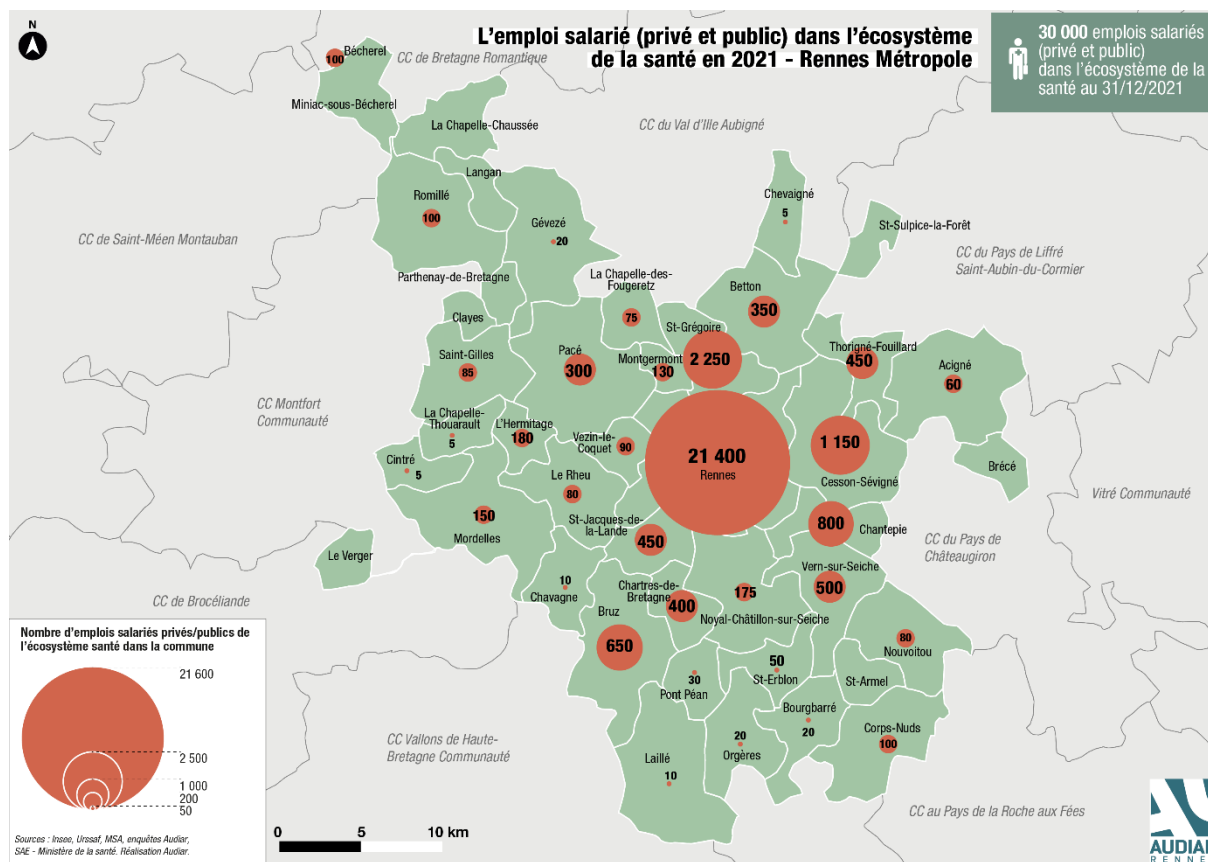
Le secteur privé rassemble 16 000 emplois et le secteur public, 14 000. L'emploi public dans Rennes Métropole se concentre principalement dans trois domaines clés : 67% des emplois des activités hospitalières sont exercés dans le secteur public, tandis que ce chiffre atteint 84% pour la recherche et la formation et 30% pour l'hébergement médical.

Les établissements publics sont peu nombreux (environ 160) mais concentrent un nombre important de salariés. Le CHU de Rennes (Pontchaillou – Hôpital Sud) est ainsi le premier employeur de la métropole rennaise (8 500 emplois).

Les effectifs salariés des autres domaines sont essentiellement dans le secteur privé : commerces, entreprises technologiques, activités de soutien (ambulances, laboratoires d'analyses médicales)...

# Localisation de l'emploi

## Répartition géographique dans Rennes Métropole



### 86% DES EMPLOIS SALARIÉS SONT LOCALISÉS DANS LE CŒUR DE MÉTROPOLE

Les structures de la santé implantées dans les communes du cœur de métropole – Rennes, Saint-Grégoire, Chantepie, Cesson-Sévigné et Saint-Jacques-de-la-Lande – concentrent 26 000 emplois salariés publics et privés.

La commune de Rennes concentre à elle seule 70% des effectifs salariés de la santé, du fait de la présence des équipements hospitaliers : le CH Guillaume Régnier et le CHU de Rennes emploient ensemble plus de 10 000 personnes.

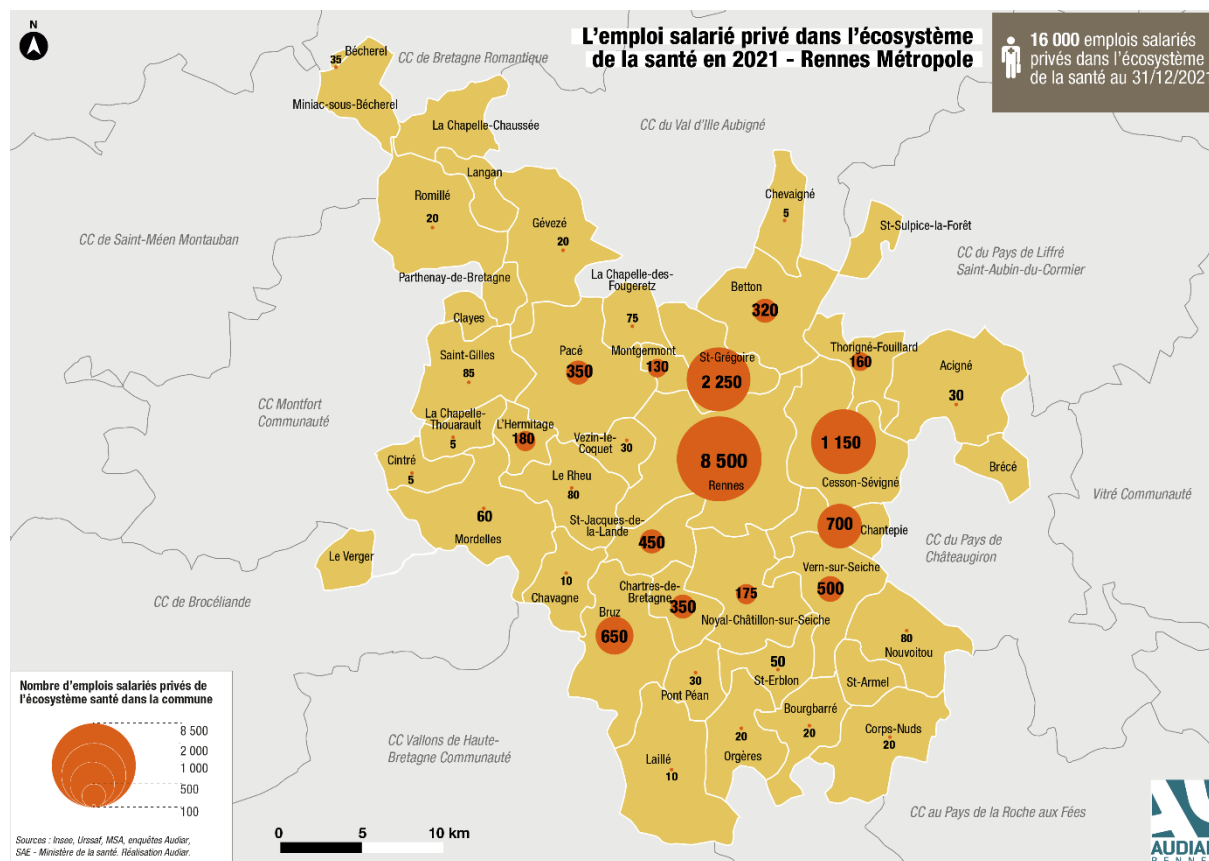
Seules trois communes dont Rennes disposent de plus de 1 000 salariés de la santé sur leur territoire et huit autres plus de 300 salariés. La grande majorité des communes de la métropole rennaise compte quelques dizaines d'emplois dans ce domaine.

De manière générale, l'emploi public est fortement implanté à Rennes (12 500 emplois de Rennes Métropole sur 14 000).

## 16 000 SALARIÉS PRIVÉS TRAVAILLENT DANS DES ACTIVITÉS LIÉES À LA SANTÉ, DONT 8 000 À RENNES

L'emploi salarié privé, bien que moins concentré que l'emploi public, reste majoritairement implanté en cœur de métropole (80% des emplois). La commune centre regroupe 52% des salariés privés de la métropole.

Quelques grands établissements privés actifs autour de Rennes : le centre hospitalier privé Saint-Grégoire (900 salariés), le pôle gériatrique à Chantepie (500 salariés) ou encore l'hôpital privé Sévigné à Cesson-Sévigné (300 salariés).



### L'Aire d'Attraction des Villes de Rennes (AAV)<sup>3</sup>

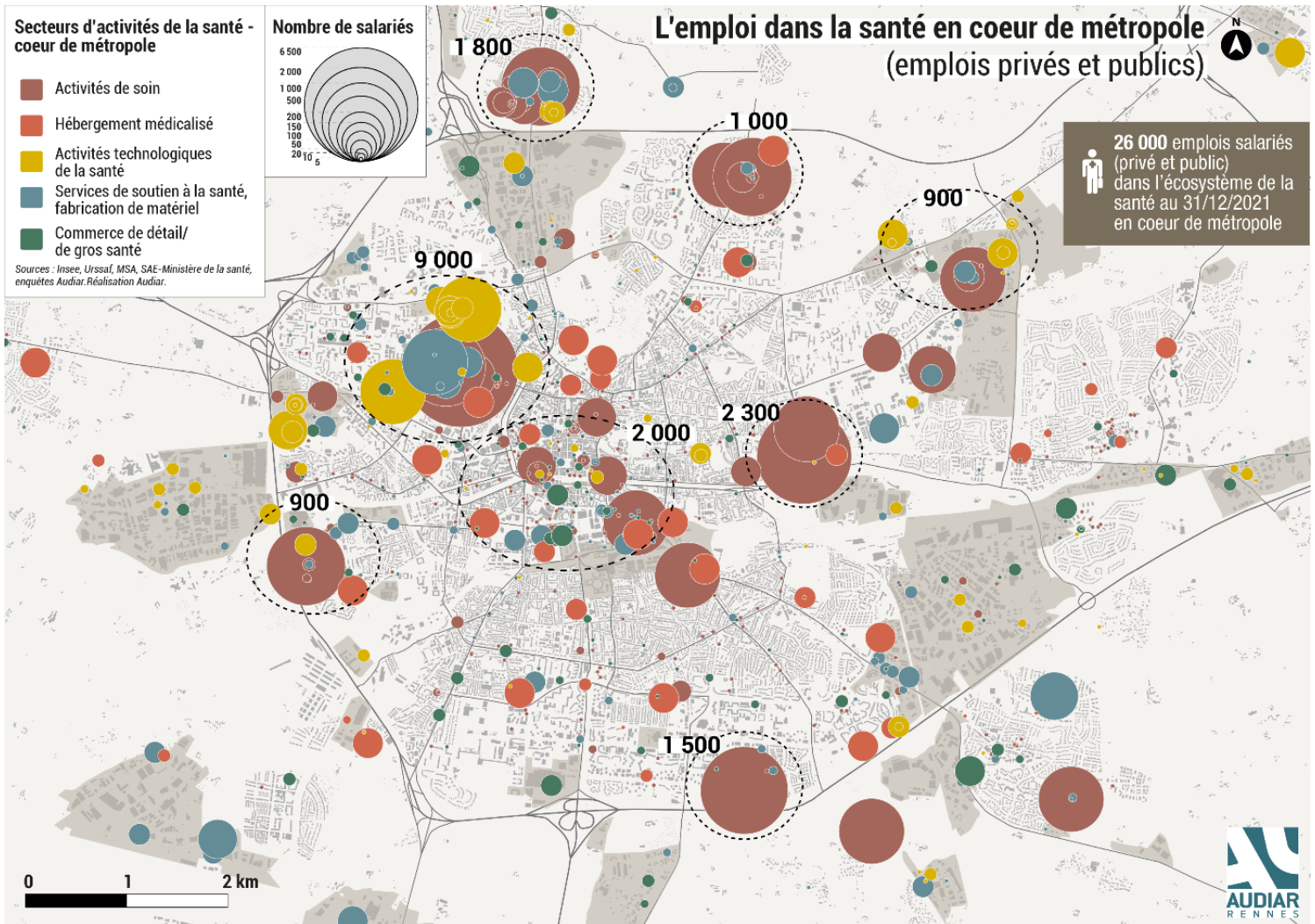
Environ 5 800 salariés travaillent dans l'écosystème de la santé dans l'AAV de Rennes, hors Rennes Métropole. La structuration économique de la santé dans ces territoires se distingue de celle de la métropole : les structures d'hébergement médicalisé pour personnes âgées forment le premier secteur employeur de la santé dans ces territoires. De même, on trouve une proportion plus importante d'activités de soutien au secteur sanitaire, comme les services d'ambulances et les laboratoires médicaux. Les activités hospitalières emploient 750 salariés (CH de Brocéliande, CH de la Roche-aux-Fées, Hôpital et résidence de Bain-de-Bretagne).

Ces intercommunalités hébergent 600 emplois répartis parmi une trentaine d'entreprises technologiques et/ou de fabrication de la santé. La présence de la e-santé y est moindre, avec une prédominance de l'emploi dédié aux technologies médicales (telles que NG Biotech, bioMérieux) ou à la production de matériel et de produits de santé (tels que SM Europe-Orliman et Alliance Bio Expertise).

<sup>3</sup> Voir carte en annexes.



## Focus sur le cœur de métropole



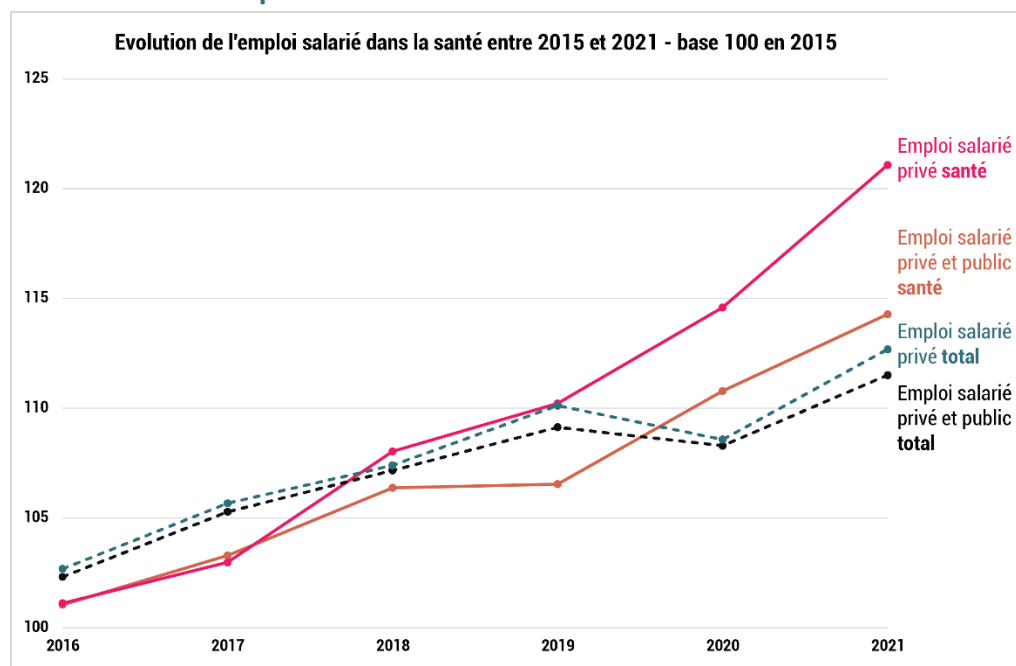
### EN CŒUR DE MÉTROPOLE, L'EMPLOI DANS LA SANTÉ SE CONCENTRE AUTOUR DE HUIT GRANDS PÔLES

Huit grands pôles de santé concentrent les effectifs salariés de la santé en cœur de métropole, en premier lieu celui du CHU Pontchaillou. Des pôles secondaires emploient près de 1 000 emplois ou plus : CH Guillaume Régnier, CH Privé Saint-Grégoire, CHU Hôpital Sud, Clinique Mutualiste la Sagesse. Le centre-ville de Rennes rassemble un nombre important d'établissements variés et cumule environ 2 000 emplois.

Les zones d'activités proches du CHU Pontchaillou, Atalante Champeaux et Villejean, PA Ouest et ZI Cleunay rassemblent la plupart des entreprises technologiques de la santé. Plus de 85% des 2 000 emplois de ce domaine sont situés en ZAE. La moitié des emplois des activités de soutien à la santé (ambulance, laboratoires médicaux) ainsi que des commerces de la santé sont localisés en ZAE.

# Évolution de l'emploi entre 2015 et 2021

## Créations d'emplois



Sources : Urssaf, MSA, SAE-Ministère de la Santé. Enquêtes Audiar. Infographie Audiar.

### 3 700 EMPLOIS ONT ÉTÉ CRÉÉS DANS LA SANTÉ ENTRE 2015 ET 2021

Les activités de la santé sont en croissance depuis 2015 (+14%), suivant un rythme légèrement plus soutenu que le reste de l'emploi salarié (+12%). Toutefois, l'emploi salarié privé dans le domaine de la santé se démarque par son dynamisme exceptionnel (+21%), soit 12 points de plus que l'ensemble des activités privées (+13%).

Contrairement à la courbe de croissance des effectifs pour l'ensemble des activités privées de la métropole de Rennes, qui a fléchi entre fin 2019 et fin 2020, la santé n'a pas connu cette baisse. Fortement mobilisé face à la crise sanitaire, ce domaine a plutôt bénéficié d'une augmentation des effectifs, à l'inverse d'autres secteurs économiques tels que la construction, l'hôtellerie et la restauration, le tertiaire...

L'écosystème de la santé local profite, en outre, de la hausse de la population dans la métropole rennaise et ses environs. L'augmentation du nombre d'habitants dans Rennes Métropole ainsi que le vieillissement de la population sont deux facteurs qui alimentent la hausse des effectifs salariés dans les activités présentiels de la santé (activités de soin, aide médicalisée à domicile...).

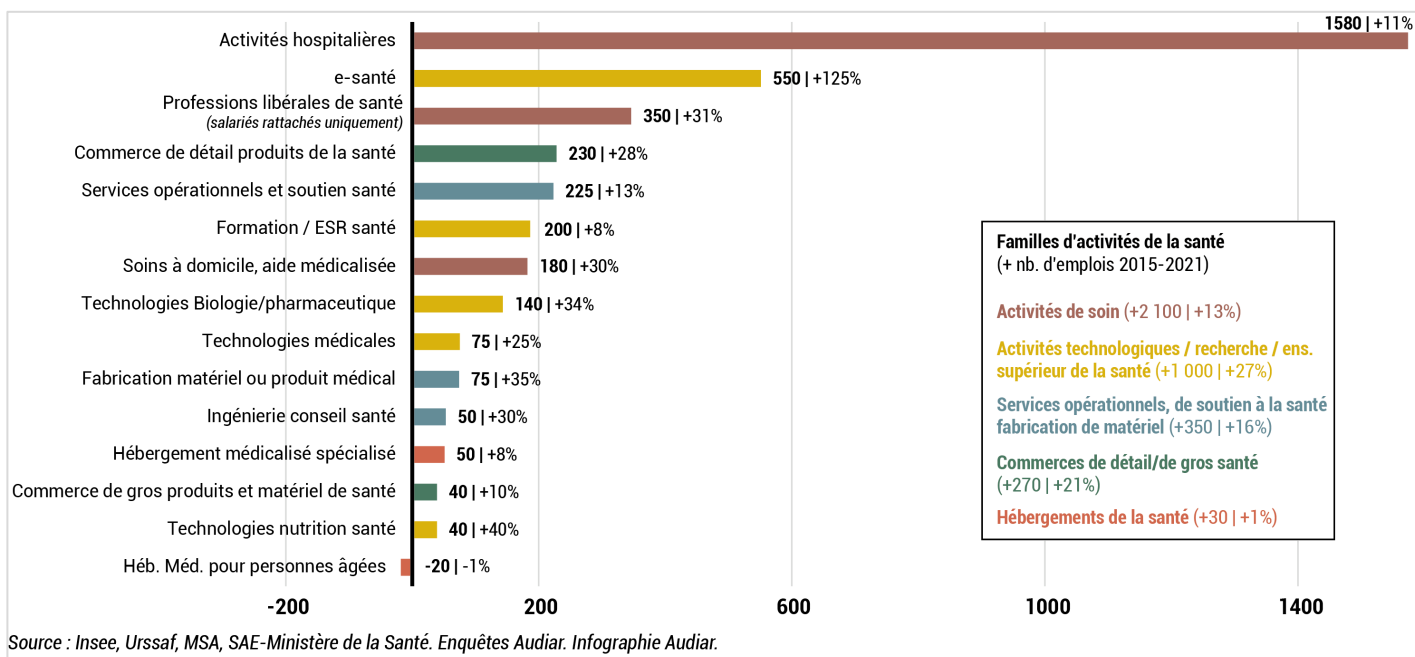
Parallèlement, les entreprises technologiques du domaine de la santé s'épanouissent sur un marché national propice à leurs activités. Elles ont la possibilité de proposer leurs services aux divers acteurs de la santé à travers toute la France, voire au-delà, tout en tirant parti de la dynamique du marché de l'emploi de la métropole rennaise. De plus, la présence d'un écosystème numérique rennais en croissance et de laboratoires de recherche agit comme d'autres stimulants pour le développement de ces entreprises.

### Contexte démographique

La population de Rennes Métropole a augmenté de +65 500 habitants entre 2006 et 2020, soit +11%. La part des personnes âgées de plus de 60 ans était de 18,9% en 2013 et de 20,3% en 2019.

## Détails des évolutions par activités liées à la santé

EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR DE LA SANTÉ ENTRE 2015 ET 2021 DANS RENNES MÉTROPOLE



Les activités hospitalières privées et publiques forment le secteur le plus créateur d'emplois depuis 2015 avec près de 1 600 postes créés, soit une hausse de 11%.

La métropole rennaise connaît une croissance significative des emplois dans le numérique (+25%), avec un dynamisme encore plus marqué dans la e-santé. En effet, cette activité (avec des acteurs tels que SIB, Simango, Biosency) s'impose comme le deuxième plus grand générateur d'emplois, avec une création de 550 postes. De plus, il présente le taux de croissance le plus élevé, à hauteur de 125%, au sein de l'écosystème de la santé.

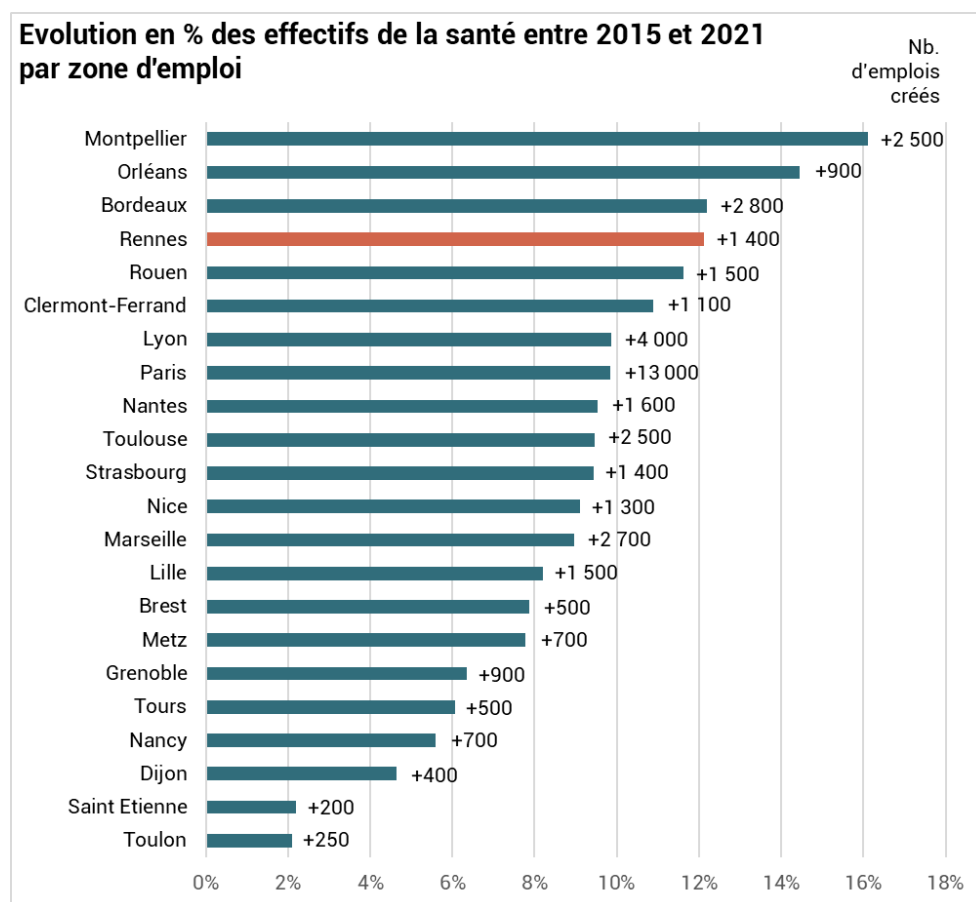
Les autres secteurs technologiques de la santé, bien que moins nombreux en termes d'effectifs, connaissent également des taux de croissance élevés. Le nombre d'emplois a ainsi augmenté de 34% dans les technologies pharmaceutiques et biologiques (avec des entreprises comme Biotrial, Eurosafe, SLB Pharma, Curium Pharma), et de 25% dans les technologies médicales (bioMérieux, BA Healthcare, Inscoper).

### L'emploi intérimaire

Selon les données de l'Urssaf, une baisse d'emploi est observée dans le secteur des hébergements médicalisés pour personnes âgées. Cependant, cette source de données ne tient pas compte des emplois intérimaires, qui ne sont pas inclus dans ce code d'activité. Pourtant, à l'échelle nationale, le volume d'emplois intérimaires a été multiplié par 5,3<sup>4</sup> entre début 2015 et fin 2022 d'après la Dares. Une progression similaire, bien que plus modeste, est également notée dans le secteur de la santé humaine, où l'emploi intérimaire a augmenté de 125%. Par conséquent, il est plausible que les pertes d'emplois salariés dans les hébergements médicalisés pour personnes âgées aient été compensées par cette hausse d'emplois intérimaires.

<sup>4</sup> L'emploi intérimaire par secteur – source Dares publiée le 5 mai 2023.

## Comparaison avec les autres métropoles



Source : Urssaf. Infographie Audiar.

Cette analyse repose uniquement sur les emplois salariés privés de 23 codes d'activités de la santé (cf. annexes).

La zone d'emploi<sup>5</sup> de Rennes se classe à la 4<sup>e</sup> place parmi les métropoles les plus dynamiques en termes de créations d'emplois salariés privés de la santé<sup>6</sup>. Entre 2015 et 2021, les effectifs salariés ont augmenté de 12%, comparativement à une moyenne de 9% dans les 22 métropoles françaises et 7% à l'échelle nationale.

La croissance de l'emploi salarié dans les métropoles (+40 000 emplois) est principalement soutenue par certaines activités, telles que les activités hospitalières, l'hébergement médicalisé pour personnes âgées, les commerces de gros et de détail de la santé, la pratique dentaire et les laboratoires d'analyses médicales. Ces deux derniers domaines ont connu des taux de croissance élevés entre 2015 et 2021, avec 43% pour la pratique dentaire et 23% pour les laboratoires d'analyse.

L'essor de ces secteurs, majoritairement orientés vers les services directs à la personne (activités dites présentesielles), est stimulé par la croissance démographique, à l'image de ce qui est observé à Montpellier et Bordeaux. À Orléans, non seulement les activités présentesielles contribuent à la création d'emplois, mais on note aussi une croissance plus prononcée dans les domaines du commerce de gros et de fabrication de produits pharmaceutiques et de matériel de santé.

À l'échelle nationale, on dénombre environ 1,2 million de salariés du secteur privé dans les domaines de la santé, avec 77 000 créations de postes entre 2015 et 2021 - dont plus de la moitié dans des métropoles.

<sup>5</sup> Pour cette partie, les zones d'emplois sont comparées entre elles plutôt que les périmètres administratifs des collectivités territoriales. En effet, les périmètres administratifs de certaines métropoles ne sont parfois pas aussi représentatifs que leur zone d'emploi pour mesurer le dynamisme économique de leur territoire. D'après l'Insee : « Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts ». Voir périmètres en annexes.

<sup>6</sup> Voir en annexes la liste des codes d'activité retenus. Il s'agit des codes activités exerçant au cœur de l'écosystème de la santé.

# Annexes

## Codes d'activité en NAF732 liés exclusivement à la santé

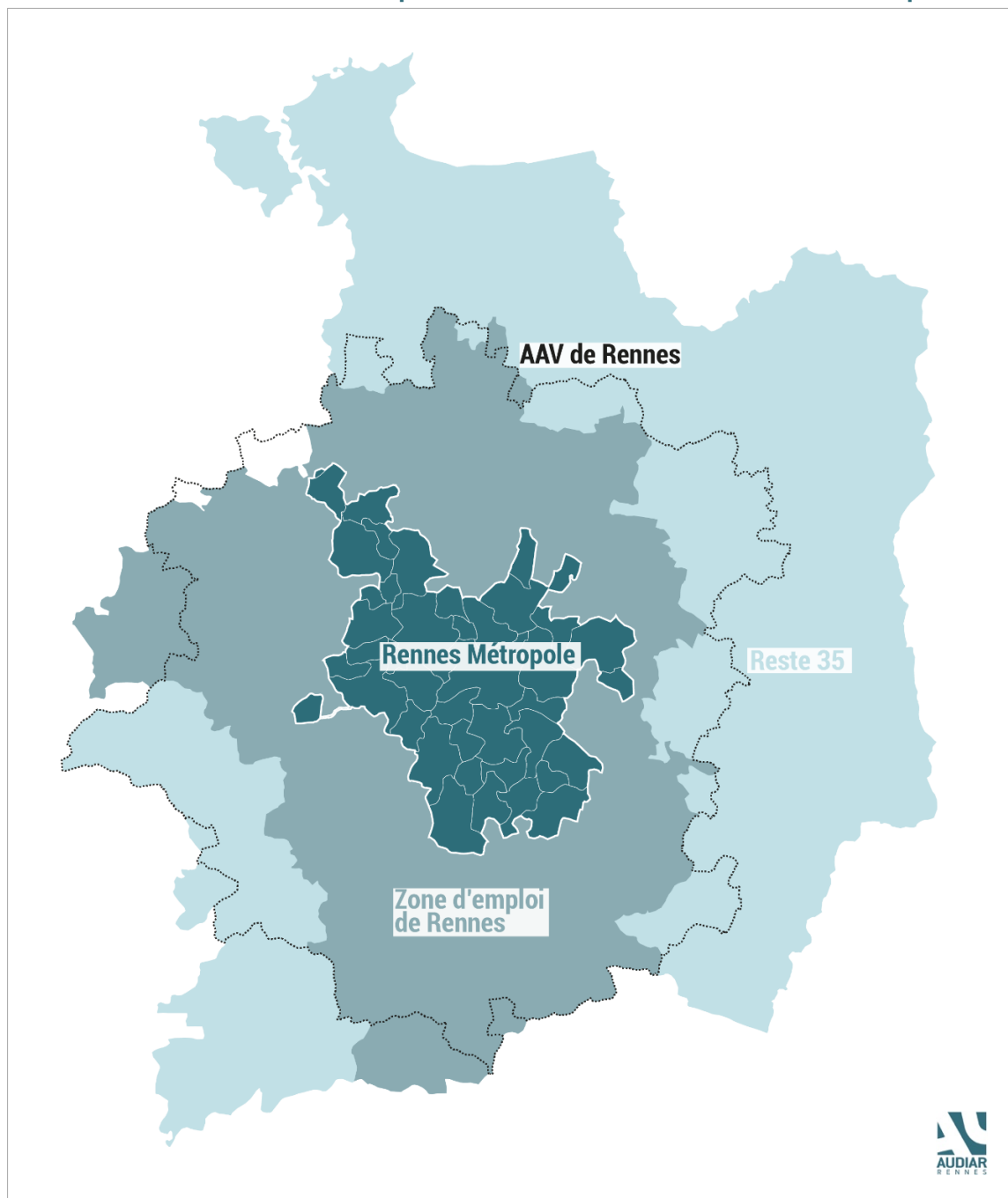
Code	Libellé
21.10Z	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
26.60Z	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
32.50A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire
32.50B	Fabrication de lunettes
46.46Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques
47.73Z	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
47.74Z	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
47.78A	Commerces de détail d'optique
86.10Z	Activités hospitalières
86.21Z	Activité des médecins généralistes
86.22A	Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie
86.22B	Activités chirurgicales
86.22C	Autres activités des médecins spécialistes
86.23Z	Pratique dentaire
86.90A	Ambulances
86.90B	Laboratoires d'analyses médicales
86.90C	Centres de collecte et banques d'organes
86.90D	Activités des infirmiers et des sages-femmes
86.90E	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues
86.90F	Activités de santé humaine non classées ailleurs
87.10A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
87.10B	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés
87.10C	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé

Source : Insee, nomenclature NAF732 rév. 2.

Codes d'activités utilisés pour la comparaison entre les zones d'emplois. D'autres codes d'activités ont été utilisés pour quantifier l'emploi dans l'écosystème de la santé de Rennes Métropole, notamment pour les activités technologiques.



## Périmètres de la zone d'emploi de Rennes et de Rennes Métropole



La zone d'emploi de Rennes englobe les 43 communes constituant Rennes Métropole et s'étend au-delà des limites métropolitaines, sur 117 communes supplémentaires d'Ille-et-Vilaine.

Périmètre	Emplois salariés fin 2021
Rennes Métropole	253 000
Zone d'emploi de Rennes	316 000
Zone d'emploi de Rennes – hors Rennes Métropole	63 000

Sources : Insee, Urssaf, MSA, retraitements Audiar.

## Méthodologie

### SOURCES UTILISÉES POUR ESTIMER L'EMPLOI SALARIÉ

Les emplois des établissements sont estimés selon une méthode de l'Audiar, basée sur plusieurs sources : les fichiers Sirene et unités légales de l'Insee ont été croisés avec les données sur l'emploi fournies par l'Urssaf et la MSA. Des enquêtes Audiar ont permis de collecter des données sur l'emploi public dans les fonctions publiques territoriales et d'État. Les enquêtes de la source « Statistique Annuelle des Établissements de Santé » (SAE) ont été utilisées pour quantifier l'emploi public de la fonction publique hospitalière.

### GÉOLOCALISATION DE L'EMPLOI

Les établissements sont géolocalisés automatiquement et obtiennent un score de fiabilité. En dessous d'un certain seuil, les établissements sont relocalisés manuellement. C'est notamment le cas pour les entreprises situées en zone d'activité économique. Cette géolocalisation fine de l'emploi permet une analyse infracommunale fiable.

### QUALIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements dont les codes d'activités ne relèvent pas exclusivement des secteurs de la santé ont été analysés plus finement. Ces recherches ont permis de catégoriser les entreprises relevant des entreprises technologiques de la santé. Biotech Santé Bretagne a, en outre, partagé avec l'Audiar son expertise et ses connaissances de l'écosystème de la santé pour qualifier avec plus de précisions ses acteurs.

#### PARTENAIRE DE L'ÉTUDE

[www.biotech-sante-bretagne.fr](http://www.biotech-sante-bretagne.fr)



#### POUR EN SAVOIR +

Une note sur « L'offre de soins de premier recours dans la métropole rennaise » est disponible sur le site de l'Audiar :

[www.audiar.org/publication/environnement-energie-et-foncier/sante-bien-etre-et-urbanisme/loffre-de-soins-de-premier-recours-dans-la-metropole-rennaise](http://www.audiar.org/publication/environnement-energie-et-foncier/sante-bien-etre-et-urbanisme/loffre-de-soins-de-premier-recours-dans-la-metropole-rennaise)

#### PHOTOGRAPHIES DE COUVERTURE

© Adobe Stock.



RÉDACTION

Kevin Morvan

DIRECTION DE LA PUBLICATION

Alain BÉNESTEAU

---

**CONTACT** —

Agence d'urbanisme de Rennes  
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz  
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2  
02 99 01 86 40 - [www.audiar.org](http://www.audiar.org)  
[communication@audiar.org](mailto:communication@audiar.org)



*Suivez toute l'actualité de l'agence  
en vous abonnant à la Lettre d'information !*